



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°22
18/08/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°22 du 18/08/2020 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : Fin véraison

Mildiou

- **Contaminations sur feuilles en fonction des quantités de pluies**

Oïdium

- **Contaminations possibles sur feuilles sans conséquence sur la récolte**

Botrytis

- **Apparition des premiers symptômes**

Tordeuses

- **Début du 3^{ème} vol d'Eudemis**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

La véraison est bien avancée dans toutes les parcelles d'Ugni blanc. Le stade moyen est 37-Fin véraison. Dans certaines parcelles plus précoces, la maturation est en cours.

Climatologie

- **De la semaine passée**

Températures

La température moyenne de la semaine passée est de 22.0°C, avec un pic de chaleur atteignant 37.4°C le 11 août.

Pluies

Le cumul de précipitations de la semaine passée est de 35.6 mm en moyenne, allant de 18 mm (Gimeux) à 71 mm (Salles de Barbezieux).

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent des températures modérées cette semaine, avec des maximales comprises entre 22°C et 30 °C, un temps nuageux et un risque d'averses vendredi 21.



Fin Véraison

(Crédit photo S. Debuissy-CA16)

Maladies

- **Mildiou**

Observations

Le mildiou n'a pas évolué cette semaine sur l'ensemble du réseau. On n'observe pas de nouvelle tache. Sur les témoins non traités, 70 % des grappes en moyenne sont atteintes, avec une intensité d'attaque proche de 40 %.

Modélisation

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été favorables au mildiou.

A compter du mercredi 12, les orages ont engendré des contaminations sur Blanzac, Chadenac, Chaniers, Montendre, Montguyon, Pessines, Romegoux, Sablonceaux, Louzac Saint André, Sainte Marie de Ré, Saint Preuil.

Les conditions actuelles sont favorables aux repiquages.

Dans les trois jours à venir

Une dégradation est annoncée pour vendredi, les températures seront en augmentation mercredi autour de 30°C.

Evaluation du risque :

Le risque de contamination sur feuilles sera en augmentation en fonction des quantités de pluies.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

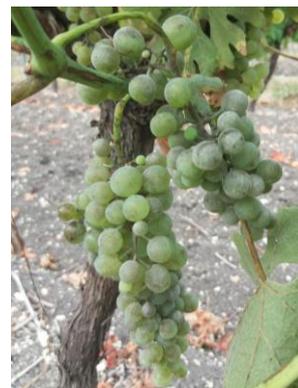
• Oïdium

Observations

L'oïdium progresse encore légèrement cette semaine sur grappes et sur feuilles, dans les parcelles déjà contaminées.

La fréquence sur grappe est passée de 27 % la semaine dernière à 34 % cette semaine dans les témoins non traités, avec une intensité d'attaque de 14 % en moyenne.

Dans quelques parcelles, toutes les grappes sont touchées (Chérac, Juillac-le-Coq, Aujac...) avec une intensité d'attaque pouvant aller jusqu'à 75 % à Verdille.



**Développement de l'oïdium –
TNT de Montils**

(Crédit photo S. Pelletier – CA17)

Modélisation

Sur la semaine passée

Les conditions météorologiques de la semaine passée n'ont pas été favorables aux contaminations. Malgré cela, des contaminations significatives ont été enregistrées sur les stations d'Arces, Asnières sur Nouère, Blanzac, Romegoux, et Sainte Marie de Ré.

Evaluation du risque :

Le stade de sensibilité des grappes est désormais dépassé. Il peut y avoir des contaminations sur feuilles sans conséquences sur la récolte.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

• Black-rot

Observations

Les symptômes de Black rot ne progressent plus, les grappes ne sont plus sensibles.

A noter : on observe depuis une dizaine de jours de nouveaux symptômes d'échaudage sur de nombreuses parcelles. Attention à la confusion avec le Black rot. Les symptômes d'échaudage sont toujours situés côté soleil couchant.

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**

• Botrytis

Observations

Depuis cette semaine, nous constatons les premiers foyers de botrytis dans le vignoble. Ils peuvent être liés à des perforations de deuxième génération d'Eudémis, à l'éclatement des baies dû aux pluies, ou encore au contact avec des débris végétaux.

A noter : l'Ugni blanc redevient sensible 2 semaines après le début de véraison.

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Ravageurs

• Tordeuses

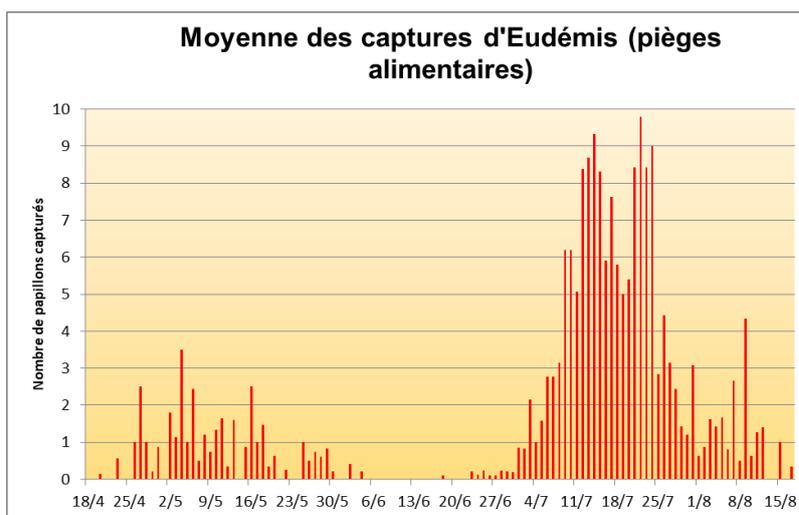
Suivi des vols

Au vu des piégeages nous pouvons dire que le vol de troisième génération d'eudémis a débuté. Il faut noter que ce vol est souvent étalé sur plusieurs semaines.

Des captures significatives ont été relevées sur le secteur de Jurignac, laissant penser à l'émergence de la 3^{ème} génération. Au cours de cette période, merci d'effectuer régulièrement le relevé des pièges, et le renouvellement des capsules pour la 3^{ème} génération.

Observations

Des perforations sont relevées à Sigogne, St-Preuil, Mons, Brie-sous-Matha.



• Cicadelles vertes

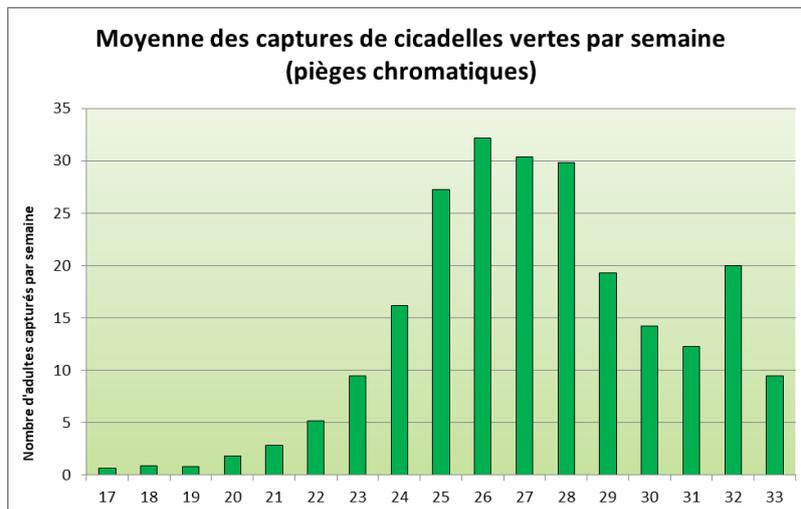
Observations

Les piégeages de cicadelles vertes sont en diminution dans la plupart des secteurs.

On constate également une stabilisation du nombre de larves sur Saintes autour de 50 larves pour 100 feuilles, avec quelques grillures sur le pourtour des feuilles sans conséquences.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque avant la véraison est de 100 larves pour 100 feuilles. Après véraison, il n'est plus utile d'intervenir.



Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations phénologie, TNT et parcelles de référence
- Réalisation des observations véraison
- Une fois les observations véraison faites, les TNT peuvent être entièrement traités
- Relevés des pièges sexuels et alimentaires
- Comptage des pontes de Tordeuses sur 100 grappes
- Comptage des perforations
- Enregistrement sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, FDCETA, FREDON Nouvelle Aquitaine, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "